

La Sidra

DE LA SEMAINE

50^{ème} année

YITRO

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Le beau-père de Moché, Yitro, entend parler des miracles extraordinaires qu'a accomplis D.ieu pour le Peuple d'Israël. Il se rend de Midian au camp d'Israël, accompagné de la femme de Moché et de leurs deux fils. Yitro conseille à Moché de désigner une hiérarchie constituée de magistrats et de juges pour l'aider dans sa tâche de gouvernance et de législateur pour le peuple.

Les Enfants d'Israël établissent leur campement face au Mont Sinai où il leur est dit que D.ieu les a choisis pour être Son « royaume de prêtres » et « une nation sainte ». Le peuple répond en proclamant : « Tout ce que D.ieu a dit, nous le ferons ».

Le sixième jour du troisième mois (Sivan), sept semaines après l'Exode, la nation d'Israël dans son intégralité s'assemble au pied du Mont Sinai. D.ieu descend sur la montagne dans le tonnerre, les éclairs, des tourbillons de fumée et le son du Chofar. Il commande à Moché de monter.

D.ieu proclame les Dix Commandements, enjoignant le Peuple d'Israël de croire en D.ieu, de ne pas servir d'idoles ou de prononcer le Nom de D.ieu en vain, de garder le Chabbat, d'honorer les parents, de ne pas tuer, de ne pas commettre d'adultère, de ne pas voler et de ne pas porter de faux témoignages ni de jalouser la maison d'autrui. Le peuple s'adresse à Moché en criant que la révélation est trop intense pour qu'ils puissent la supporter, le suppliant de recevoir, lui, la Torah de D.ieu et de la leur transmettre.

Les Dix Commandements commencent par les paroles suivantes :

« Je suis l'Éternel votre D.ieu qui vous ai sortis d'Égypte ».

Les Sages s'interrogent : Pourquoi n'est-il pas dit « Qui ai créé le ciel et la terre » ? En effet, il semble que la création de l'existence à partir du néant absolu soit un miracle bien plus intense. Après tout, quand rien n'existe, pas même un vide, rien d'autre qu'un néant absolu, et que tout à coup

Suite en page 2

Edito

L'héritage du 22 Chevat

Ce Chabbat, nous vivons le 22 Chevat, l'anniversaire du départ de ce monde de la Rabbanite 'Haya Mouchka, la femme du Rabbi. Une fois de plus, aurait-on presque envie de dire... Pourtant quelque chose de profond et de subtil à la fois nous empêche de ressentir ce jour comme une simple commémoration.

C'est que la Rabbanite a laissé un héritage que nul ne saurait épuiser. Le Rabbi en souligna la portée, la relevant dans son nom, 'Haya Mouchka. 'Haya signifie « vivante » tandis que Mouchka est le nom d'un parfum. « 'Haya – vivante » pour dire que la disparition physique n'interrompt pas le message. « Mouchka – parfum » pour signifier que celui-ci, précieux, pénètre et imprègne tout ce qu'il touche. Au fil des années, chacun a pu développer tout ce qu'elle a incarné avec tant de grandeur : l'humilité et le souci d'autrui, la fidélité à une mission et la proximité avec chacun, la compréhension et le soutien, la conviction et l'ouverture...

Mais de telles valeurs ne peuvent rester dans le monde des idées. Leur nature même fait qu'elles doivent trouver expression concrète. Nous savons aussi à quel point leur urgence est réelle et ressentie dans l'ensemble du monde. Reste à trouver la passerelle entre elles et nos sociétés si volontiers et si facilement oubliées. Justement, le congrès international des Chlou'hot – ces femmes qui, partout dans le monde, au côté de leur mari, œuvrent pour que la victoire finale du Bien – a lieu à cette date. Cela mérite attention. Voici donc des femmes qui agissent, n'attendent pas que les choses se transforment d'elles-mêmes, vont au-devant des situations et y apportent les réponses qu'elles savent découvrir. Elles vivent non pas là où cela leur a semblé plus facile ou plus agréable mais là où elles ont su être nécessaires. Elles n'ont pas pris en considération les critères habituellement retenus aujourd'hui. Une autre âme les a animées. Comment mieux dire que la Rabbanite leur a transmis ce qu'elle-même détenait ?

En ce 22 Chevat, c'est donc bien ainsi qu'il faut porter notre regard sur le monde qui nous entoure. S'il est loisible d'en relever les imperfections, celles-ci doivent apparaître à chacun d'abord comme un appel. Leur existence engage à l'action. Les Chlou'hot le proclament à présent avec une force accrue. L'héritage est bien vivant.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT YITRO

PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 17h 56
Sortie : 19h 05

Bordeaux 18.15
Grenoble 17.49
Lille 17.50
Lyon 18.52

Marseille 17.54
Montpellier 17.59
Nancy 17.41
Nantes 18.15

Nice 17.45
Rouen 18.00
Strasbourg 17.35
Toulouse 18.09

A partir du dimanche 12 février 2017 Pose des Téléphones : 7h 01 Heure limite du Chema : 10h 34

surgit l'existence, cela dépasse complètement notre compréhension. En fait, l'acte créateur est quelque chose d'exclusivement divin, totalement inaccessible au potentiel humain. Pourquoi n'est-il donc pas mentionné dans les Dix Commandements ?

Plusieurs réponses sont apportées à cette problématique, observons-en quelques-unes.

a. Lors de la Création, D.ieu fit le monde à partir du néant. Cela implique un changement d'une forme à une autre. Quand D.ieu fit sortir les Juifs d'Egypte, par des miracles et des merveilles, Il ne transforma pourtant pas la forme qui prévalait alors. Il accomplit des miracles à l'intérieur d'un monde existant préalablement. Les Juifs quittèrent l'Egypte en tant qu'âmes incarnées dans des corps. Il y avait là un peuple constitué de familles : des maris, des femmes et des enfants. Et ils transportaient de grandes richesses. C'est ainsi que le monde tel qu'il existait auparavant continua à exister et pourtant son mode naturel fut transformé par des miracles. Ce modèle, la combinaison du naturel et du surnaturel, représente une fusion des contraires, phénomène encore plus miraculeux que le fait de créer une réalité nouvelle.

Bien plus, cela souligne également le but du Don de la Torah. Car son projet ultime était de combiner le matériel et le spirituel et non d'accorder la préséance à l'un d'eux. En d'autres termes, la Torah ne désire pas que l'individu abandonne la matérialité

pour vivre une expérience ascétique, pas plus qu'elle ne veut qu'il s'investisse essentiellement dans une existence matérialiste. Les deux doivent s'harmoniser et fusionner.

b. La Création fut un acte transcendant, considérant toute existence en tant qu'entité. Mais pour le peuple qui se tenait au pied du Mont Sinaï, c'était quelque chose de distant et d'impersonnel.

Par contre, la sortie d'Egypte fut pour eux très réelle, à un niveau individuel. Sans elle, le Peuple juif serait toujours esclave en Egypte. La libération leur apprit comment leur relation avec D.ieu affectait leur vie au quotidien, dans l'ici et le maintenant. Au lieu d'un Créateur éloigné, ils ressentirent la présence d'un D.ieu Qui Se souciait d'eux.

Pour les générations suivantes, qui envisageraient la sortie d'Egypte comme un événement historique et non personnel, il s'agit toujours de D.ieu prenant soin de nos ancêtres. Il s'implique avec les hommes et n'est pas un observateur éloigné, absent de notre vie.

c. La relation entre l'homme et D.ieu s'établit « mesure pour mesure ». Si les Dix Commandements avaient souligné que D.ieu est le Créateur de la nature, cela aurait impliqué que notre service pour Lui doit également se confiner dans nos limites naturelles, dans ce qui nous vient facilement. Le rappel de l'Exode indique que notre engagement à Lui doit transcender ces limites et toutes les limites. Tout

comme la sortie d'Egypte révéla un mode de la Providence Divine au-delà de toute conception humaine, limitée, nous devons démontrer un engagement et une volonté sans limites à Le servir, par tous les moyens.

Perspectives

La révélation sinaïtique représente un tournant dans l'histoire spirituelle du monde. Quand D.ieu descendit sur le Mont Sinaï, la nature du monde changea. Comme le déclare le Midrach, D.ieu dit, à ce moment, « Je suis venu dans Mon jardin ». La Divinité revint dans le monde et le monde devint Son jardin, l'endroit dont Il reçoit plaisir et satisfaction.

Il est vrai que juste après, le peuple commit la faute du veau d'or et empêcha ainsi la Divinité de Se révéler dans le cadre ordinaire de notre matérialité. Néanmoins, le lien essentiel, la connexion fondamentale entre D.ieu et ce monde perdura. Le fait est qu'au mont Sinaï, ce lien était dévoilé et visible. L'humanité pouvait apprécier la Divinité. Après la faute, Elle fut cachée de la conscience humaine et se lier à D.ieu devint la responsabilité et la mission de l'homme.

Mais tel est précisément l'avantage de cette phase dans notre existence. D.ieu attend que l'homme Le fasse pénétrer dans sa vie et tout cela est de sa responsabilité. En Haut, rien n'est retenu. Si nous le désirons réellement, nous pouvons le réaliser et faire de l'Ere Messianique une réalité tangible.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 12 FÉVRIER – 16 CHEVAT

Mitsva positive n° 95 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné en ce qui concerne l'annulation des vœux, c'est-à-dire que nous devons appliquer les règles qui nous ont été données à ce sujet.

Mitsva positive n° 92 : Il s'agit du commandement qui incombe au Nazir de se laisser pousser les cheveux.

Mitsva négative n° 209 : C'est l'interdiction qui a été faite au Nazir de se couper les cheveux.

• LUNDI 13 FÉVRIER – 17 CHEVAT

Mitsva négative n° 202 : Il est interdit au Nazir de boire du vin ou toute boisson alcoolique à base de jus de raisin.

Mitsva négative n° 203 : C'est l'interdiction qui a été faite au Nazir de consommer du raisin (frais).

Mitsva négative n° 204 : C'est l'interdiction qui a été faite au Nazir de consommer des raisins secs.

• MARDI 14 FÉVRIER – 18 CHEVAT

Mitsva négative n° 205 : Il est interdit au Nazir de consommer le pépin des raisins

Mitsva négative n° 206 : Il est interdit au Nazir de consommer l'enveloppe des raisins.

Mitsva négative n° 208 : Il est interdit au Nazir de se rendre impur dans une maison où se trouve un mort.

Mitsva négative n° 207 : C'est l'interdiction faite au Nazir de se rendre impur au contact d'un mort.

• MERCREDI 15 FÉVRIER – 19 CHEVAT

Mitsva positive n° 93 : Il s'agit du commandement qui incombe au Nazir de se raser la tête et d'apporter ses sacrifices à la fin de son nazirat.

Mitsva positive n° 114 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de la loi de la valeur estimative d'un homme, soit celui qui dit: "Ma valeur estimative, ou celle d'une autre personne, je fais vœu de la donner". Si la personne est un homme, celui qui a fait ce vœu est passible de donner une certaine somme d'argent; si la personne en question est une femme, le taux de la somme à donner à l'Eternel sera différent : ce taux dépend de l'âge de la personne et de sa situation financière.

• JEUDI 16 FÉVRIER – 20 CHEVAT

Mitsva positive n° 115 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint par la loi relative à l'estimation d'une bête impure, ainsi qu'il est dit: "on amènera l'animal en présence du pontife, celui-ci l'estimera..."

Mitsva positive n° 116 : Il s'agit du commandement qui nous

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif



AU FOND DE MOI BRILLE UNE ÂME LOUBAVITCH !

Quand vous rencontrez Chémi Rokeach dans sa synagogue des 'Hassidim de Belz à Boro Park ou dans son vaste bureau à Manhattan, vous n'imaginez pas qu'il puisse avoir un lien avec le mouvement Loubavitch. Et pourtant, issu de la famille Schneerson par sa mère, il eut le mérite de rencontrer très souvent la Rabbanite 'Haya Mouchka à qui il téléphonait chaque veille de Chabbat !

Par ma grand-mère maternelle, je suis en famille avec les Rabbis de Loubavitch de huit façons différentes, puisqu'il y avait souvent des mariages entre cousins éloignés. Toute sa vie, ma grand-mère fut fière de faire partie de cette famille illustre. Vers la fin, elle dut subir une opération et confia au Rabbi qu'elle craignait de ne plus avoir tous ses esprits après cette épreuve. Le Rabbi rétorqua : « Un esprit Schneerson ne peut jamais être détruit ! ».

Ma grand-mère était arrivée à New York au début des années 1950 et s'était installée à Crown Heights. Elle forgea tout de suite une relation familiale avec la Rabbanite 'Haya Mouchka, comme si elles étaient des sœurs bien que ma grand-mère respectât énormément la Rabbanite qui était l'épouse du Rabbi. Même quand elle déménagea dans un autre quartier, elles se parlaient souvent au téléphone, parfois même plusieurs fois par jour. Une fois, un des 'Hassidim qui travaillait dans la maison du Rabbi se présenta chez nous avec un gros paquet-cadeau pour ma grand-mère. Très étonnée, celle-ci ouvrit le paquet : c'était un très beau cadre doré avec un portrait du Rabbi, souriant.

Stupéfaite de ce cadeau complètement inattendu, ma grand-mère téléphona immédiatement à

la Rabbanite et demanda : « Moucha (c'est ainsi qu'elle l'appelait toujours) ! Qu'est-ce que cela signifie ? ». La Rabbanite expliqua qu'elle avait voulu lui faire une surprise : elle avait choisi parmi 200 photos du Rabbi celle qui, à coup sûr, ferait plaisir à ma grand-mère ! Très touchée, ma grand-mère fit suspendre le portrait en bonne place et, chaque soir avant d'aller se coucher, elle s'arrêtait devant le portrait et souhaitait : « Bonne nuit Rabbi ! ».

La Rabbanite était si proche de ma grand-mère qu'elle considérait ma mère comme sa propre fille. Elle reçut d'ailleurs de nombreux cadeaux de sa part. Quand elle eut l'âge des Chidou'him (rencontres en vue du mariage), la Rabbanite lui offrit son propre collier en or afin qu'elle paraisse encore plus belle. Pour leur mariage, mes parents reçurent de la Rabbanite un splendide service d'assiettes et, quand moi-même je suis né, la Rabbanite leur offrit une jolie couverture de bébé.

Quand j'étais petit, je suis souvent allé rendre visite à la Rabbanite avec mes parents ou ma grand-mère. Mes parents veillaient à ce que nous soyons parfaitement propres et habillés avec soin puisque nous allions dans une maison royale ! La Rabbanite n'était pas très grande mais elle irradiait la royauté, la finesse, l'intelligence. Sa maison sur Président Street était un mélange harmonieux de simplicité, de chaleur mais aussi de raffinement et d'élégance. Mes parents ou ma grand-mère parlaient avec la Rabbanite dans le salon tandis que nous, les enfants, nous regardions avec curiosité les autres pièces. Conscients que nous ne devions pas monter au premier étage, nous osions néanmoins monter une ou deux marches, un peu comme un pari à qui oserait monter le plus de marches mais nous redescendions prestement !

A la naissance de ma petite sœur, mes parents la nommèrent Shterna Sarah, comme la Rabbanite, épouse du Rabbi Chalom Dov Ber (donc grand-mère de la Rabbanite 'Haya Mouchka). Quand mes parents passèrent devant le Rabbi qui distribuait des dollars à remettre à la Tsedaka, le Rabbi exprima toute sa satisfaction du fait qu'ils l'avaient nommée ainsi et les accueillit avec un grand sourire : « Nous avons droit à un Mazal Tov, elle s'appelle Shterna ! ». Quand ma petite sœur eut trois ans, le Rabbi précisa devant mes parents qu'elle devait allumer une bougie avant Chabbat avec la bénédiction. Je ne me souviens pas si le Rabbi évoqua qu'elle devait auparavant mettre une pièce dans la boîte de Tsedaka mais il insista qu'elle devait réciter la bénédiction.

Chaque année, à Pourim, nous apportions au Rabbi et à la Rabbanite des Michlo'ah Manot (cadeaux traditionnels de nourriture). A chaque fois, le Rabbi nous remerciait en nous offrant des pièces de monnaie israélienne : c'est ainsi que j'ai conservé des Lirot puis des Chekalim du Rabbi. C'était notre argent de Pourim...

Quand mon frère et moi avons eu neuf et dix ans, la Rabbanite téléphona à ma grand-mère en demandant : « Pourquoi tes petits-fils ne vont-ils pas au Farbrenguen (réunions 'hassidiques) de mon mari ? ».

Ma grand-mère transmit la question à ma mère qui la transmit à mon père. C'est ainsi que mon père nous emmena pour la première fois au Farb-

renguen. Nous primes place sur l'estrade derrière le Rabbi qui, comme à son habitude, répondait à tous ceux qui levaient leur petit verre de vodka en sa direction. Il se tourna aussi vers moi et, en souriant, me souhaita « Le 'haïm », « A la vie ! » J'étais tout excité et m'écriai en direction de mon père : « Le Rabbi m'a vu ! ».

Mon père refroidit mon enthousiasme : « Il y a ici des milliers de personnes ! Comment oses-tu penser que le Rabbi t'a remarqué ? Le Rabbi répond en général à la foule mais pas à chaque 'Hassid individuellement ! ».

Le lendemain matin, avant même que nous partions à l'école, la Rabbanite téléphona à ma grand-mère et l'informa que, quand le Rabbi était rentré la veille à la maison, il lui avait confié avec un grand sourire : « Aujourd'hui, il y avait deux nouveaux 'Hassidim de notre famille au Farbrenguen ! ».

Oui le Rabbi nous avait remarqué comme il avait noté la présence de chacun.

Quand j'étais à la Yechiva à Philadelphie, je téléphonai à la Rabbanite tous les vendredis pour lui souhaiter « Chabbat Chalom » comme le ferait n'importe quel enfant avec sa grand-mère. Elle me demandait comment j'allais, comment j'étudiais, qui étaient mes camarades, ce que je portais. Avant un examen, elle me souhaitait de réussir et, quand je lui annonçai que j'allais acheter des vêtements, elle recommandait : « Chémi, achète des vêtements de bonne qualité ! ».

Le jour de son décès fut le jour le plus triste de ma vie, comme si j'avais perdu ma grand-mère. Bien entendu, je suis allé à New York pour présenter mes condoléances au Rabbi et le reconforter. Ma grand-mère demanda à un des secrétaires : « A qui mon petit-fils devra-t-il téléphoner maintenant chaque vendredi ? ». Je ne me souviens plus lequel des secrétaires relaya la question au Rabbi mais il fit répondre que je devais lui téléphoner à lui ! C'est ainsi que je téléphonai chaque vendredi à la maison du Rabbi : comme le Rabbi ne parlait pas au téléphone, c'était Rav Chalom Gansburg qui répondait à sa place et me faisait part de sa réaction à ce que j'avais dit la semaine précédente. Ces conversations continuèrent jusqu'à mon mariage.

Chémi Rokeach

Traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

L'éternité de nos actes

Parmi les descriptions et les promesses qui sont faites au sujet de la venue de Machia'h, nous trouvons (Isaïe 66 :22) : "Car, comme les cieux nouveaux et la terre nouvelle que Je ferai, dit D.ieu, resteront devant Moi, ainsi ta descendance et ton nom resteront". S'il semble que l'assurance d'une certaine forme d'éternité soit ainsi donnée, il convient d'en comprendre profondément les termes.

En premier lieu, il faut préciser que "les cieux nouveaux et la terre nouvelle" ne font pas référence à une disparition et une apparition éventuelles d'un nouveau monde matériel. Les deux termes désignent ici deux degrés différents de la Lumière Divine qui se manifeste alors de façon dévoilée. Plus spécifiquement, "les cieux nouveaux" désignent une "Lumière infinie", transcendant la création tandis que "la terre nouvelle" symbolise une "Lumière" immanente, qui pénètre le monde et reste à sa mesure.

Ainsi, précise le texte, malgré l'ampleur de cette révélation, "ta descendance et ton nom resteront", c'est-à-dire que l'œuvre accomplie pendant le temps de l'exil, qui aura conduit à la venue de Machia'h, gardera toute sa valeur.

(D'après Likouteï Torah sur Chir Hachirim) H.N.



AUTOVISION
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

32-36 rue de Stalingrad
PORTE DE PANTIN
Le Pré S. Gervais

NOUVEAU !!
 Service porte à porte
 (sur un rayon de 5 km)
 Nous venons chercher votre véhicule
 et vous le rapportons après contrôle

Feivel Basange :
Tél : 01 41 83 19 23
Port : 06 21 65 58 71

Service avec Ahavat Israël

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QUELLES SONT LES TROIS MITSVOT DE LA FEMME ?

Les femmes juives sont tenues de respecter toutes les Mitsvot (sauf les Mitsvot positives limitées par le temps comme celle des Téfilines qui ne peuvent être mis que le jour et non la nuit).

Certaines Mitsvot sont effectuées plus souvent par les femmes que par les hommes et ce sont :

1) La 'Halla : le prélèvement de la pâte. Quand on pétrit une pâte (à pain ou à gâteaux) qui contient plus de 1,200 kg de farine, on en prélève un petit morceau. Si la pâte contient plus de 1,700 kg de farine, on récite la bénédiction (« *Barou'h Ata Ado-naï Élo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitstvotav Vetsivanou Lehafrich 'Halla* ») avant d'effectuer le prélèvement. Ce petit morceau de pâte (qui était destiné au Cohen quand le Temple se dressait à Jérusalem) est, de nos jours, brûlé. La Mitsva de la 'Halla symbolise toutes les Mitsvot liées à la cacheroth de la nourriture, domaine féminin par excellence.

2) L'allumage des bougies de Chabbat et des fêtes : les femmes accueillent le Chabbat en allumant au moins deux bougies. Les jeunes filles et petites filles allument une bougie dès l'âge de trois ans, avec la bénédiction (« *Barou'h Ata Ado-naï Élo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitstvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Chabbat Kodèch* »). (S'il ne se trouve pas de femme ou de fille dans la maison, ce sera au maître de maison qu'incombera la Mitsva d'allumer les bougies).

3) La pureté familiale dépend essentiellement de la conduite scrupuleuse de la femme juive. Seule la femme prononce une bénédiction en se trempant au Mikvé (bain rituel). Du respect de ces lois dépendent la stabilité du couple, l'harmonie de la famille et le développement satisfaisant des enfants.

F.L.

ESHEL GLATT

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

Glatt Cacher Laméhadrine



55 rue Petit
75019 Paris

01 42 45 36 47



SOLUTION NUMÉRIQUE SÉCURITÉ

VOTRE
SÉCURITÉ
NOTRE
PRIORITÉ

Installateur de Caméra Vidéo Surveillance (accès depuis smartphone)
Alarme Intrusion et Télésurveillance
Contrôle d'accès & Interphonie
Serrurerie générale
Installation rapide et soignée
Garantie 2 ans

sngroupe.fr

01 80 91 59 14

Devis gratuit

-10% sur présentation de la Sidra



ESHEL Gourmet

Traiteur - Plateaux repas
Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris
06 51 42 24 47



Franchise offerte

(voir conditions au garage)

14 véhicules de courtoisie

- Demander **Shmouel** -

43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny

Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

TAXE D'APPRENTISSAGE

ECOLE BETH HANNA-LOUBAVITCH

59. fbg de Pierre - 67000 STRASBOURG
Habilitation délivrée par la préfecture du Bas-Rhin

"Pour nous permettre de poursuivre notre action
et d'aider encore mieux notre Communauté"

SOUTENEZ-NOUS PAR LE VERSEMENT

DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

UAI 0672656Y

Pour tous renseignements :

Tél : 03.88.75.66.05 Fax : 03.88.75.63.58

Portable: 06 11 45 96 90

E-mail: bethloubavitch67@aol.fr

== VIVRE LA TORAH ==

vous propose
de recevoir chaque jour*
une vidéo de 2 minutes
du Rabbi de Loubavitch
sous-titrée en français
sur votre Smartphone

Illuminez votre journée
avec un enseignement
visuel du Rabbi!

Pour vous inscrire gratuitement,
envoyez "OUI"
via l'application Whatsapp au :

06 01 23 98 07*

Un projet du Keren Chmouel

Beth Loubavitch IDF en partenariat avec JEM France.

*Sauf Chabbat et jours de fête.

FABRICANT-GROSSISTE OUVRE SES PORTES AUX PARTICULIERS
Jusqu'à 50% moins cher
Sur produits équivalents (griffes)

Matelas- Sommier
Banquettes- Clic-clac
Lits gigognes- Lits électriques

Système d'assemblage
exclusif

Ouvert du Dim. au Vend.
Fermé le Samedi
petite note

01.47.00.73.55
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille
LE SPECIALITE DES LITS CACHER ET SANS CHAÎNETZ



Transformateur en « Solid Surface »

CORIAN, KRION, STARON, KERROCK...

Acrylstone

createur de vos envies



Réalisation sur mesure de
plans de travail, plans vasques,
receveur de douches,
revêtements muraux,
tables, chaises



en « **SOLID SURFACE** »
- différents coloris -



Prenez contact avec notre équipe

www.acrylstone.jimdo.com Tél : 06 13 18 90 09

franprix

HAUTPOUL / GEORGES AURIC

51 rue d'Hautpoul - 75019 Paris

Réouverture de votre Franprix après rénovation
et agrandissement de votre magasin

Un large choix de produits cacher, boutargue...

Baisse des prix !!

Livraison à domicile : 01 42 08 00 52

Notre équipe vous accueille chaleureusement

NOUVEAU !



Kosher Place

La nouvelle épicerie Cachère qui casse les prix au coeur du 19^e arrondissement

12 RUE ADOLPHE MILES - 75019 PARIS

Ouvert tous les jours de 9h à 20h • Le dimanche 10h à 19h • Le vendredi jusqu'à 1h30 avant Chabbat

NOCTURNE TOUS LES JEUDIS OUVERT JUSQU'À 22 H !

Livraison à domicile et UNIQUE À PARIS SERVICE DRIVE !

Pour toute commande ou renseignements 06 60 63 45 91

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

CENTRES AÉRÉS GAN ISRAEL D'HIVER

du 6 au 17 février 2017

PARIS 7^e - 15^e

Yossi Mergui
06 22 03 33 07

PARIS 12^e

Yossef Martinez
06 61 10 62 10

PARIS 19^e

Jérémie Sidoroff
06 87 21 73 42

ANTONY

Yoni Bokobza
06 46 39 87 85

AUBERVILLIERS

Mme Koskas
01 43 52 48 41

BOULOGNE

Michaël Sojcher
06 20 44 07 63

BONNEUIL

Yossi Altabé
06 65 73 41 30

CLICHY

Lévy Uzan
06 49 54 35 66

LA VARENNE

Mme Benelbaz
06 28 53 53 17



ב"ה
À l'occasion du 22 Chevat
Hilloula de la Rabbanit
'Haya Mouchka זי"ע

Les Neché Oubnot 'Habad

vous invitent à une conférence
sur le thème:

ET SI LA LIBERTÉ COMMENÇAIT EN NOUS ?

par Mme Esthie Marazow

Déléguée du Beth Loubavitch à Paris 5^e

Mardi 24 février 2017
à 20h 30

Dans les salons 'Haya Mouchka
49 rue Petit - 75019 Paris (M^o Ourcq)

Vidéo - Buffet - Goral
Public féminin
Entrée libre

Etude du **RAMBAM**

a été enjoint au sujet de l'estimation des maisons.

Mitsva positive n° 117 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'estimation des champs.

• VENDREDI 17 FÉVRIER - 21 CHEVAT

Mitsva positive n° 145 : Il s'agit du commandement nous incombant à propos des "choses dévouées". Ainsi, quand une personne a prononcé l'anathème sur une chose lui appartenant en ces termes "qu'elle soit dévouée", elle la donnera au prêtre, sauf si elle ajoute expressément que cette chose sera dévolue à D.ieu. Dans ce cas, elle sera remise sous la garde du Sanctuaire, car toutes les choses dévouées appartiennent aux prêtres, comme il est dit: "Mais toute chose dévouée, qu'un homme aurait dévouée à l'Eternel, parmi ses propriétés que ce soit une personne, une bête...".

Mitsva négative n° 110 : Il nous est interdit de vendre une propriété déclarée "Hérem" (dévouée) par ses propriétaires même au trésorier du Temple.

• SAMEDI 18 FÉVRIER - 22 CHEVAT

Mitsva négative n° 111 : C'est l'interdiction qui nous a été aussi faite de racheter un terrain dévoué.

Mitsva négative n° 215 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de semer ensemble des graines d'espèces différentes (en hébreu: Kilayim).

BETH 'HANNA PRÉSENTE
UN SPECTACLE POIGNANT

BAS LES MASQUES

25 COMÉDIENNES | 306 DANSEUSES | 287 CHORISTES

MERCREDI 8 MARS 2017 À 20H
PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS
2 PLACE DE LA PORTE MAILLOT - M^o: PORTE MAILLOT

Entrée: 30€ ■ Carré Or : 100€
Réservations : 01 44 52 72 57

PUBLIC EXCLUSIVEMENT FÉMININ

ב"ה



LE COMITÉ DE SOUTIEN DU
BETH LOUBAVITCH

a le plaisir de vous convier au

GALA DE MOBILISATION

pour les institutions du **Beth Loubavitch**
fondées par **Rav Shmouel Azimov** ע"ה

MERCREDI 1^{er} MARS 2017

- 3 ADAR 5777 -

À 19H30

SALONS DOCK PULLMAN

50, AV. DU PRÉSIDENT WILSON - 93210 LA PLAINE S.-DENIS



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

C.S.B.L. : 8, rue Lamartine - 75009 PARIS

Tél: 01 42 80 04 05 - blgala@yahoo.fr

Participation : 600 € / COUPLE • Soutien : 1000 € / COUPLE

